Image not found or type unknown

URGENT Mon ami a volé un chèque de 10000 euros

Par **dlys**, le **01/07/2012** à **20:39**

Bonjour,
Il y a 1 semaine, je vais parler avec mon ami car nous sommes en conflits. Il m'annonce qu'on lui a proposé un business qui consiste à faire des chèques d'une personne décédée. Mon ami est en difficulté financières car il ne gère rien et dépense son argent n'importe comment en 3 jours.
Je lui ai dit de ne surtout pas faire cela. Et puis le 27/06 je consulte ses comptes sur internet et je vois remise de chèque crédité sur son compte d'un montant de 10 000 euros. Je lui ai tout de suite envoyé un SMS pour lui demandé pourquoi il a fait cela et ensuite quand je l'ai vu je lui ai dit d'aller se rendre lui même à la gendarmerie pour limiter les dégâts et surtout ne pas dépenser l'argent. Puis j'apprends que c'est un ami à lui qui a sa carte bancaire et celui ci a déjà dépensé (entre les retraits et les paiement par carte) plus de 2000 euros en 48h et a fait un virement du compte courant de mon ami à un livret de mon ami de 3000 euros. J'ai pété les plombs en disant à mon ami que je vais aller à la gendarmerie les dénoncer. Lui me répète que se sont ses affaires et qu’apparemment c'est un banquier qui remetterai des chèquse à son pote et qu'ils ne risquent rien en sachant que son pote prend une part, le banquier aussi mais tout est sur le compte de mon ami.
Je dois le revoir demain matin, j"ai très peur et ne veut pas être complice et je voudrai savoir que peut il encore faire pour limiter les dégats, enfin je suis perdue. Son ami le manipule, je connais mon ami et c'est vraiment le roi des crétins. Merci pour votre aide, je n'attends pas des jugements mais des conseils.

Par **seb544**, le **01/07/2012** à **21:15**

Bonsoir.

Pour ma part je pense que le plus simple serait de dénoncer son ami comme principal fautif étant donné que ce dernier possède la carte bleue et se sert du compte de votre ami . Le problème étant le manque de preuve mais si son ami en était reelement un il n aurait jamais proposé cette méthode.

Ceci n est bien sur qu un avis qui n engage que moi.

Cordialement

Par **dlys**, le **01/07/2012** à **23:31**

merci pour votre avis. Son soit disant ami lui a rendu sa carte bancaire hier, mais je ne sais pas que lui conseiller de faire maintenant. Se dénoncer, attendre. Imaginez que certaines personnes me dise que peut être ça ne va pas se savoir, à croire que je connais un paquet de débile, 10 000 euros ça ne peu que se voir d'après moi.

Par **seb544**, le **02/07/2012** à **00:01**

Je vous rassure

j ai également un paquet de débile autour de moi !!

Plus sérieusement bien que la facilitée de se procurer de l argent ainsi donne envie, la meilleure chose à faire est de dénoncer sérieusement son soit disant ami et le fameux banquier, votre ami ne servant que d oie de gavage !!

Il ne se rend peut-être pas compte que lui seul risque gros tant par le fait que le compte bancaire et la carte soient à son nom , tant par l absence totale de preuve pour imputer une responsabilite aux autres !

Cordialement

Par **dlys**, le **02/07/2012** à **01:26**

Ouf je ne suis pas la seule qui soit par moment à débiland ! lol !
Je suis bien d'accord avec vous, je n’arrête pas de lui dire d'aller au commissariat et de tout balancer. Mais évidement il n'a absolument pas conscience de la gravité de la situation dans laquelle il est et reste persuadé que personne ne verra rien! Evidemment 10000 euros en moins sr un compte ça ne se voit pas !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés